



Commune de

Baelen

N° 452

MAI
JUN

2026

INFOS COMMUNALES

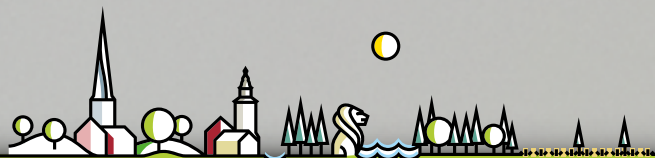
BAELEN - MEMBACH

DOSSIER :

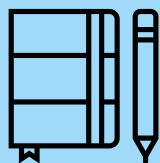
L'ÉNERGIE CHANGE À BAELEN

NATURE

**LA COCCINELLE, PETITE
BÊTE À BON DIEU**







RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde est joignable au numéro unique : **1733**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**, le week-end du **vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

LIMBOURG

FOURIR Béatrice **76 31 21**
Rue J Wansart 11 - GOÉ

MILET Jean Pierre **76 34 40**
Rue Maisier 12 - DOLHAIN
(domicile) **76 61 48**
Neupré 17 - BILSTAIN

MILET Séverine **76 34 40**
Rue Maisier 12 - DOLHAIN
(domicile) **76 61 48**
Neupré 17 - BILSTAIN

STEVENS Anne Françoise **76 45 45**
Rue des Ecoles 17 - DOLHAIN

TIQUET Marie Pierre **76 45 45**
Rue des Ecoles 17 - DOLHAIN

DEJARDIN Kévin **76 45 45**
Rue des Ecoles 17 - DOLHAIN

TRAN Quang Hiep **44 58 81**
Chemin du Meunier 15 - BILSTAIN

LUSZEZEK Jonathan **55 56 33**
Quai des Religieuses 36 - DOLHAIN

BECKERS Emilie **55 56 33**
Quai des Religieuses 36 - DOLHAIN

DELICATA Aurélie **55 56 33**
Quai des Religieuses 36 - DOLHAIN

BECKERS Martin **76 34 40**
Rue Guillaume Maisier 12 - DOLHAIN

BAELEN

STAINIER Xavier **76 39 04**
Route d'Eupen 6 - BAELEN

CORDIER Anaïs **0479/95 23 01**
Rue Longue, 2 - BAELEN

WELKENRAEDT

ADLJU Arsalan **44 87 65**
Rue des Déportés 3 - WELKENRAEDT

DEJALLE Joseph **88 16 05**
Rue Nishaye 30 - HENRI-CHAPELLE

ESSER Patrick **88 28 44**
Rue Reine Astrid 34 - WELKENRAEDT

JOSKIN Benoît **88 17 44**
Rue de la Croix 14 - WELKENRAEDT

RÖMER Bernard **88 23 12**
Rue du Centre 2 - WELKENRAEDT



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En cette période de printemps et de renouveau, propice aux réflexions et aux évolutions, plusieurs réflexions ont été engagées aux niveaux régional et fédéral concernant l'organisation de nos pouvoirs locaux. Parmi les pistes évoquées figurent notamment le rapprochement entre communes et CPAS, la fusion volontaire ou encadrée de certaines communes, ainsi que la définition du rôle, voire la suppression des provinces.

Concernant la réforme des provinces, l'ensemble des communes wallonnes a récemment été invité à rendre un avis, et ce dossier a été abordé lors de notre dernier conseil communal.

De manière générale, ces projets s'inscrivent dans une volonté globale de simplification administrative, d'amélioration de l'efficacité des services publics et de maîtrise des finances publiques. L'objectif affiché est de mieux répondre aux besoins des citoyens tout en adaptant les structures aux réalités actuelles.

Pour une commune rurale comme la nôtre, ces évolutions pourraient avoir des implications concrètes. Une éventuelle fusion ou mutualisation de services pourrait permettre de renforcer certains moyens, d'élargir l'offre de services ou de faciliter la gestion administrative. À l'inverse, ces changements soulèvent aussi des questions importantes, notamment en matière de proximité, d'identité locale et de représentation démocratique.

Il est encore trop tôt pour mesurer précisément les contours de ces réformes, dont plusieurs restent à l'état de réflexion ou de discussion. Toutefois, il est essentiel de suivre attentivement ces évolutions, car elles pourraient influencer durablement le fonctionnement de nos institutions locales.

Soyez assurés que vos élus restent attentifs à ces enjeux et vous tiendront informés, en toute transparence, au fil des avancées, alors que le retour des beaux jours apporte un souffle positif et une belle énergie à notre vie locale.



Votre Bourgmestre,
Nathalie THÖNNISSEN



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Nathalie THÖNNISSEN, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Nathalie THÖNNISSEN

Prochaine édition : **juillet – août 2026** distribué du **29 juin au 3 juillet**

Date limite de remise des documents : 15 juin 2026.

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de **texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg (300dpi)** à envoyer en pièce jointe.



SITE INTERNET DE
LA COMMUNE DE
BAELEN

www.baelen.be



BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

HORAIRE 087 76 01 10

LUNDI 8H30 - 12H
MARDI 8H30 - 12H ET 14H - 16H
MERCREDI 8H30 - 12H
JEUDI 8H30 - 12H ET 14H - 16H
VENDREDI 8H30 - 12H
SAMEDI 9H - 12H (PERMANENCE)
SUR RENDEZ-VOUS LES LUNDI, MERCREDI
ET VENDREDI APRÈS-MIDI

**Les dossiers d'urbanisme en cours
d'enquête publique sont consultables le
samedi durant la permanence.**

ATTENTION : l'agent présent lors de la
permanence n'a pas connaissance des
dossiers d'urbanisme, il ne pourra fournir
aucun renseignement ni prendre de message.

Pour des informations sur les dossiers
d'urbanisme en cours d'enquête publique,
veuillez prendre contact avec le service
urbanisme (Madame Deliege) -
urbanisme@baelen.be ou 087.76.01.21
du lundi au vendredi

HORAIRE D'ETE : ATTENTION !

Pour cause de personnel réduit
pendant les vacances, les bureaux de
l'Administration communale **seront
fermés tous les après-midis du 1^{er} juillet
au 31 août.**

**Une permanence UNIQUEMENT pour
le service Population/Etat civil sera
assurée le samedi de 9h à 12h aux dates
suivantes : le 04/07, le 18/07, le 01/08 et
le 22/08.**

L'administration fonctionnant en service
réduit, il est possible que le temps d'obtention
de certains documents soit un peu plus
long que durant l'année. Merci de votre
compréhension.

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée :

- Le vendredi 1^{er} et le samedi 2 mai
(Fête du travail)
- Le jeudi 14 et le samedi 16 mai
(Ascension)
- Le samedi 23 et le lundi 25 mai
(Pentecôte)



PLANNING PARUTIONS 2026 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
JUILLET/AOÛT 2026	15-juin-26	du 29 juin au 3 juillet
SEPT/OCT 2026	15-août-26	du 31 août au 4 septembre
NOV/DÉC 2026	15-oct-26	du 2 au 6 novembre



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Lévi Dortu, rue de la Station, 9 (17/02)
Camille Pirnay, So l'Croupèt, 6 (25/03)
Tésnime Boukricha, route d'Eupen, 23/3 (02/04)

DÉCÈS

Michael Tempels, époux de Nicole Jerusalem, roue Boveroth, 57 (24/02)
Rosa Moray, vve de Jean Vilvörder, rue du Pensionnat, 7 (02/03)
René Derouaux, rte Jean XXIII, 17 (08/03)

MARIAGE

Olivier Staelens & Christel Warnotte, Médael, 5/B (04/04)



POSTE DE POLICE DE BAELEN

Heures d'ouverture : Mercredi : de 13h00 à 17h00 > uniquement pour les plaintes.

Veuillez prendre rendez-vous au 087 76 66 71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00
à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Tél. : 087/343.580

EN CAS D'URGENCE, FORMEZ LE 101



OBJETS TROUVÉS

Renseignements :

Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale.

**N'hésitez pas à contacter le service population
si vous avez perdu quelque chose.**



ANTENNE DU FOREM LOCAUX DU CPAS DE WELKENRAEDT



Rue Saint Paul, 63 • 4840 Welkenraedt

T 087 32 61 07 - E maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

Lundi : 8h30-12h00 et 13h30-16h00 • Jeudi : 08h30-12h00

CPAS DE BAELEN

UNE FOIS PAR MOIS AU CPAS DE BAELEN :

AIDE JURIDIQUE DE PREMIERE LIGNE

Permanences d'informations juridiques accessibles **gratuitement à TOUS** ! Les prochaines permanences auront lieu **tous les troisièmes vendredis du mois** :

- ✓ **Vendredi 15/05/2026 de 10 à 11 heures**
- ✓ **Vendredi 19/06/2026 de 10 à 11 heures**
- ✓ **Vendredi 17/07/2026 de 10 à 11 heures**
- ✓ **Vendredi 21/08/2026 de 10 à 11 heures**
- ✓ **Vendredi 18/09/2026 de 10 à 11 heures**
- ✓ **Vendredi 16/10/2026 de 10 à 11 heures**
- ✓ **Vendredi 20/11/2026 de 10 à 11 heures**
- ✓ **Vendredi 18/12/2026 de 10 à 11 heures**



ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 | B-4837 Baelen

Tél. : 087/76.01.28 | 0477/92.21.40

aledebaelen@gmail.com

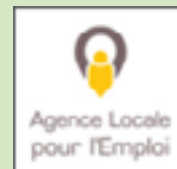
Lundi : 8h30 - 12h00 / 13h00 - 16h00

Mardi : 8h30 - 12h00 / 13h00 - 16h00

Mercredi : joignable uniquement par téléphone ou par mail

Jeudi : joignable uniquement par téléphone ou par mail

Vendredi : Fermé



LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN – BAELEN



Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - B-4000 LIEGE |

Tél. : 04/230.11.11 | Fax : 04/230.11.20 | www.spi.be

La vie grandeur nature



DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL

Pour des étudiants internationaux âgés de 15 à 18 ans et scolarisés en Belgique pour une période d'un trimestre, semestre ou d'une année scolaire

NOUS CONTACTER

Tél. 04 223 76 68

info@yfu-belgique.be

www.yfu-belgique.be



YFU BRUXELLES-WALLONIE
Programmes d'Echanges Interculturels



Balades Vélo de l'été 2026

14 juin MEMBACH

21 JUIN SART | 5 JUILLET GRAND-RECHAIN | 12 JUILLET CORNESSE
2 AOÛT PEPINSTER | 9 AOÛT LAMBERMONT | 23 AOÛT LIMBOURG
30 AOÛT LAMBERMONT | 6 SEPTEMBRE OLNE | 13 SEPTEMBRE DKON

INFOS ET INSCRIPTIONS : MAISON DU TOURISME DU PAYS DE VESDRE
087 78 79 99 - WWW.VERVIERS.BE/BALADEVELO

avec le soutien de

Nous avons le plaisir de vous inviter à venir sillonner notre belle commune à vélo en famille ou entre amis le **dimanche 14 juin 2026**. Cette balade sera encadrée (en collaboration avec le Club Cycliste de Baelen), sur une distance de 10 km (parcours facile) et une de 20 km (allure et relief modérés).

Infos pratiques :

● Petit déjeuner

à 9h00 au réfectoire de l'école de Membach, Place Thomas Palm 15

!! Le petit déjeuner n'est valable que sur inscription et sera offert aux 100 premiers inscrits

● Départ à 10h00

● **Arrivée:** à la salle Saint Jean (à côté de l'Eglise)
Ambiance festive
Bar et petite restauration

Inscriptions :

Maison du Tourisme du Pays de Vesdre
087 – 78 79 99

www.verviers.be/baladesvelo



Vous trouverez également les infos sur www.baelen.be

DES DIFFICULTÉS À PAYER VOTRE FACTURE D'EAU ?

NE LAISSEZ PAS LA SITUATION S'AGGRAVER !
DES SOLUTIONS EXISTENT.

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DU FONDS SOCIAL DE L'EAU SI :

- Vous êtes une personne physique (locataire ou propriétaire)
- Vous habitez en Wallonie (hors Communauté germanophone)
- S'il s'agit de votre résidence principale et que votre consommation est à usage domestique

Dans le besoin ? Venez-nous en parler. Nous évaluerons votre situation pour voir si vous pouvez bénéficier du Fonds Social de l'Eau. La démarche est gratuite, ouverte à tous et couverte par le secret professionnel.

Plus d'informations ?

<https://www.spge.be/fr/fonds-social-de-l-eau.html?IDC=2039>



COMPRENDRE LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DE BAELEN

À BAELEN, LA MOBILITÉ ÉVOLUE VERS DES MODES PLUS DURABLES. DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS CYCLABLES APPARAISSENT, MAIS RESTENT PARFOIS MAL COMPRIS.

LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR) ET LA COMMUNE DE BAELEN SOUHAITENT AINSI RAPPELER QUELQUES PRINCIPES ET INFRASTRUCTURES CYCLABLES, POUR UNE MOBILITÉ PARTAGÉE EFFICACE ET RESPECTUEUSE.

BANDE CYCLABLE SUGGÉRÉE (BCS) : UN REPÈRE POUR TOUS LES USAGERS

La bande cyclable suggérée est un aménagement visuel destiné à améliorer la cohabitation et l'organisation du partage entre les usagers de la route.

Les marquages au sol comme les logos vélo, les bandes colorées ou les chevrons n'ont aucune signification légale. Les automobilistes peuvent circuler dessus, s'arrêter et stationner. On les retrouve dans des rues où la largeur disponible ne permet pas la création d'une piste cyclable, mais où le trafic est mixte.

La bande cyclable suggérée peut être marquée aussi d'une autre façon : par une bande ocre peinte au sol, comme à Oeveren :



UN AMÉNAGEMENT ADAPTÉ AUX VOIRIES DE BAELEN

Sur le territoire de Baelen, où de nombreuses voiries sont étroites ou présentent du relief, la bande cyclable suggérée constitue une solution particulièrement pertinente.

Elle peut être aussi une alternative si une piste cyclable est impossible.



PISTE CYCLABLE (DÉDIÉE OU PARTAGÉE AVEC PIÉTONS)

Contrairement à la BCS, la piste cyclable sépare les flux. Elle réserve un espace expressément dédié aux cyclistes en étant séparée de la voirie.



Exemple : piste cyclable fraîchement aménagée, Route Jean XXIII

Mais il n'est pas possible de prévoir des pistes cyclables partout, en absence de largeur suffisante et de contraintes techniques et budgétaires. La BCS est donc une alternative moins coûteuse mais efficace pour autant.

ENSEMBLE POUR UNE MOBILITÉ PLUS SÛRE

Le respect de ces aménagements repose sur une bonne compréhension de leur rôle.

Chacun.e d'entre vous a donc un rôle à jouer pour renforcer la cohabitation entre automobilistes et usagers faibles sur notre territoire, et ainsi améliorer la sécurité routière.

Adopter les bons réflexes, c'est contribuer à une commune plus agréable à vivre pour tous.





COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS, DES PMC ET PAPIERS/CARTONS

À BAELEN ET À MEMBACH, LE JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS EST LE LUNDI : DÈS JANVIER, LE PASSAGE SE FERA 1 SEMAINE SUR 2 POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS, LES PMC ET PAPIERS/CARTONS (À VÉRIFIER DANS VOTRE CALENDRIER INTRADEL).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le dimanche après 19h ou le lundi avant 6h.

Les poubelles qui n'ont pas été récoltées devront être reprises par leurs propriétaires jusqu'à la prochaine collecte. En effet, tout dépôt des poubelles en dehors des horaires prévus pour le ramassage pourrait être sanctionné par une amende.

Si vos poubelles n'ont pas été récoltées alors qu'elles avaient été déposées avant l'heure limite et ne présentaient pas d'erreur de tri, vous pouvez **contacter Intradél au 04/240.74.74 dans les 24h** de la collecte pour savoir si un deuxième passage peut être prévu.

PETIT RAPPEL DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE

Modalités de collecte des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés

Article 28

§1^{er}. Les déchets ménagers et les déchets ménagers assimilés sont déposés dans les récipients de collecte devant l'immeuble d'où ils proviennent, au jour fixé par le collège communal et au plus tôt la veille à 19 heures. Les collectes pouvant débuter dans certains quartiers dès 7 heures du matin, tout usager prend ses dispositions afin que les déchets soient sortis à temps. L'usager prend également toutes les précautions de rigueur compte tenu des circonstances et prévisions météorologiques.

§10. Si pour quelque raison que ce soit (neige, verglas, grève,), la collecte n'a pas été effectuée le jour fixé, les récipients de collecte et, d'une manière générale, les déchets non collectés doivent être rentrés par les personnes les ayant déposés et ce, le jour même à 20 heures au plus tard.

Dépôt anticipé ou tardif

Article 29

Un dépôt anticipé ou tardif constitue une infraction à la présente ordonnance. Par dépôt anticipé, on vise le dépôt qui ne respecte pas les modalités d'horaire fixées par la présente ordonnance. Par dépôt tardif, on entend le dépôt qui est réalisé après le passage de l'opérateur de collecte de déchets.

INTERDICTIONS DIVERSES

Article 40.

Il est interdit :

De déposer ou de laisser des récipients le long de la voirie publique à des jours autres que ceux prévus pour la collecte, sauf autorisation écrite et préalable du Bourgmestre ; s'ils ne sont pas collectés en même temps que les déchets qu'ils contiennent, les récipients doivent être rentrés le jour même de la collecte ;

Sanctions

Article 41

Sans préjudice de l'éventuelle sanction administrative prononcée par le Collège communal, sera puni d'une amende administrative de maximum 250 € quiconque contrevient aux dispositions des articles des sections 1 à 8 du présent chapitre.



Moment convivial
organisé par
le Centre Culturel et Sportif
Commune de
Baelen

GUINGUETTE
21 Juillet
De 15h à 1h

Espace des Rencontres
Les Fanfares de Baelen
Martin Tribute Show
DJ Bi'Cue
All of me...

Bar & Restauration

Clown
Château gonflable
Grimages

Bienvenue au
MARCHÉ DES SAVEURS
13 septembre 2026
De 10h à 16h

Producteurs et artisans locaux
&
Convivialité

Espace des Rencontres

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE RETRANSMISSION DES CONSEILS COMMUNAUX

LA MISE EN PLACE DE LA RETRANSMISSION DES CONSEILS COMMUNAUX (VIDÉO, STREAMING, YOUTUBE) RENFORCE LA TRANSPARENCE ET LA DÉMOCRATIE LOCALE. ELLE EST LÉGALEMENT PERMISE, VOIRE ENCOURAGÉE, PAR LE PRINCIPE DE PUBLICITÉ DES DÉBATS, BIEN QUE SOUVENT FACULTATIVE EN TANT QUE RETRANSMISSION DIRECTE.

Dans un premier temps, un budget de 30.000 € avait été envisagé pour la mise en place d'un système de retransmission des conseils communaux. Afin d'affiner ce projet, des échanges ont été organisés avec plusieurs communes voisines disposant déjà d'un dispositif similaire, permettant de bénéficier de leur retour d'expérience.

À l'issue de cette analyse, le choix s'est porté sur une solution inspirée de celle mise en œuvre à Aubel. Moins complexe que d'autres systèmes existants, notamment celui de Plombières, cette option s'est révélée plus accessible et davantage adaptée aux besoins et aux réalités locales.

Un premier test a été réalisé le lundi 9 février et s'est avéré concluant, confirmant la pertinence des choix techniques opérés.

Par ailleurs, l'évolution du marché du matériel audiovisuel depuis la période du Covid, ainsi que les conseils recueillis auprès de professionnels et des communes partenaires, ont permis de revoir significativement la budgétisation à la baisse. Celle-ci a été ramenée à 10.000 €, ce qui permet de garder une confortable marge pour d'éventuels aménagements complémentaires, tels que l'acquisition de microphones supplémentaires, l'installation fixe de l'équipement ou encore diverses améliorations techniques.

Dans un souci de concertation, une réunion a également été organisée avec le groupe d'opposition ACBM. Celui-ci a exprimé son ouverture au projet, tout en soulevant certaines préoccupations, notamment quant à l'utilisation des supports visuels. Afin d'y répondre, des adaptations ont été apportées au Règlement d'Ordre Intérieur.



Le projet a mobilisé de nombreux acteurs, tant pour sa conception que pour sa mise en œuvre. La collaboration entre les services communaux, les partenaires extérieurs et les communes voisines a été déterminante pour aboutir à une solution fonctionnelle et adaptée.

Des améliorations techniques restent envisagées afin d'optimiser encore la qualité des retransmissions dans les mois à venir mais l'objectif est déjà atteint, rendre les conseils communaux accessibles à tous !

Rappel : les CC sont tous les 2^e lundi du mois à 20h. Le lien pour les retransmissions est disponible, le jour du CC, 30 min avant sur la page Facebook de la commune.



THÖNNISSEN Nathalie
Bourgmestre et
présidente du Conseil



SCHYNYS Denis
1^{er} Echevin



MASSEAUX Fabrice
2^{ème} Echevin



NICOLL Jonathan
3^{ème} Echevin



PERICK Christian
Président du C.P.A.S.



MEYER Christiane
Conseillère

*actuellement remplaçante de
CORMAN-HABETS Shanti*



AREND Jean-Paul
Conseiller



COLLE - Ghislain
Conseiller



SCHEEN Arnaud
Conseiller



SGHIR Soumaya
Conseillère



ROMEDENNE Joseph
Conseiller

*Actuellement remplaçant
de CROSSET Fanny*



FYON Alban
Conseiller



BOURS - Cindy
Conseillère



RENTMEISTER Patricia
Conseillère



POLIS Nathan
Conseiller



BRANDT Roger
Conseiller



RUE DU PENSIONNAT : DES TRAVAUX BIENTÔT ACHEVÉS

LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DU PENSIONNAT ARRIVENT À LEUR TERME. CE CHANTIER, SUBSIDIÉ À HAUTEUR DE 183 478,70 € DANS LE CADRE DU PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL (PIC), MARQUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE POUR L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES LOCALES.

De nouveaux équipements d'égouttage ont été installés. Ils permettent désormais d'acheminer efficacement les eaux usées provenant des quartiers voisins vers le collecteur géré par l'AIDE. L'ensemble des habitations concernées est à présent raccordé, ce qui constitue une avancée significative dans l'assainissement du quartier.

Cette amélioration contribue directement à la préservation du Breyenborn, cours d'eau de 3^e catégorie sous gestion communale.

Le pont reliant la rue Albert I^{er} à la rue du Pensionnat a également été entièrement remplacé, renforçant ainsi la sécurité et la durabilité des infrastructures.

Par ailleurs, l'ensemble des aménagements réalisés permet une gestion plus efficace des eaux pluviales.

Dans le prolongement de ces travaux, les voiries ont été rénovées et les espaces publics réaménagés afin d'offrir un cadre de vie plus agréable aux riverains.

Deux bancs ont été installés : l'un à l'ombre de l'érable, l'autre en plein soleil, invitant chacun à profiter d'un espace convivial et apaisé.

Les parterres seront prochainement ensemencés et des plantations viendront compléter ces aménagements au fil des saisons.

Nous remercions l'ensemble des équipes pour leur professionnalisme et la qualité de leur collaboration dans la réalisation de ce projet.



DÉJECTIONS CANINES ET ABOIEMENTS



DES CHIENS

Article 156 : De la laisse obligatoire sur le domaine public et dans tous lieux privés non clos

1. Sans préjudice des dispositions du chapitre I qui leur sont également toutes applicables, les chiens doivent être tenus en laisse par une personne apte à les maîtriser, tant sur la voie publique que dans les lieux publics ou accessibles au public, à l'exception des chiens de malvoyants, de police, de douane, de l'armée, des services de secours, de troupeaux ou de chasse pendant qu'ils officient.

La laisse doit présenter une longueur adaptée eu égard aux lieux et circonstances, et ce pour éviter que le chien n'incommode les usagers de l'espace public et/ou porte atteinte à la sécurité publique et/ou à la commodité de passage.

Dans les lieux privés non clos, la laisse peut être remplacée par un système de retenue adapté.

DES DÉJECTIONS CANINES

Sans préjudice des dispositions réprimant les dépôts illicites, il est interdit de laisser les chiens que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir ou dans une poubelle publique.

Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié.

DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

DE LA LUTTE CONTRE LE BRUIT

Article 128 :

Sans préjudice des dispositions relatives à la lutte contre le bruit, sont interdits tous les bruits ou tapages diurnes de nature à troubler la tranquillité des habitants, lorsque ces bruits ou tapages sont causés sans nécessité.

Article 129 :

1. En tout temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.
2. Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage.
3. Les hurlements, chants et autres cris d'animaux domestiques ou autres appartenant à des particuliers ou sociétés et qui troubleraient d'une manière excessive la tranquillité ou le repos des habitants, sont passibles des sanctions prévues par la présente ordonnance.



CHASSES AU TRÉSOR TOTEMUS

ENVIE DE DÉCOUVRIR NOTRE RÉGION AUTREMENT ?

LANCEZ-VOUS DANS UNE AVENTURE LUDIQUE, CULTURELLE ET ORIGINALE DANS LE PAYS DE VESDRE AVEC L'APPLICATION 100% GRATUITE TOTEMUS.



A travers des chasses aux trésors, progressez dans ce véritable jeu grandeur nature. Seul, entre amis ou en famille, soyez rythmés par des énigmes, des anecdotes et beaucoup de plaisir !

Ces parcours séduisent par leur diversité et rencontrent un franc succès auprès des participants :

- **Baelen** « une balade bucolique idéale pour les amoureux de la nature » (6km)
- **Dison** « des paysages verdoyants et des sentiers paisibles » (4,6km)
- **Limbourg** « un village historique de caractère comme arrêté dans le temps » (5,5km)
- **Verviers** « un quartier urbain plein de charme et riche en histoire » (4,3km)

Téléchargez l'application gratuitement, choisissez votre itinéraire... et partez à la recherche du précieux totem !





DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société **Régifo** (tél **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

CAMPAGNE RAVEL : UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ POUR TOUS

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

 **VOTRE COMMUNE EST ÉGALEMENT SUR FACEBOOK !**
N'HÉSITEZ-PAS À NOUS SUIVRE !

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution.
Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

DANS LE BUT DE GARANTIR UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ ET DE SÉCURITÉ POUR TOUS LES UTILISATEURS DU RAVEL, LA ZONE DE POLICE PAYS DE HERVE MÈNE UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE EN MAI-JUIN 2026.

Des remorques préventives sont placées à deux entrées du Ravel. Cette initiative vise à informer et à sensibiliser les usagers à propos de leur vitesse mais également des bonnes pratiques à adopter.

Des patrouilles VTT sont organisées régulièrement par les différentes antennes pour assurer une présence active sur le terrain. Ces patrouilles ont pour mission d'être visibles, accessibles et d'interpeller les usagers sur les différents comportements transgressant le Règlement Général de Police (RGP) ou le code de la route. Les policiers de la zone de police vérifient par exemple la présence d'une sonnette sur le vélo ET sa bonne utilisation à l'approche d'autres usagers par l'arrière, la tenue des chiens avec une laisse courte, la possession de matériel de ramassage des déjections, la vitesse adaptée, l'absence de toute catégorie d'utilisateur non autorisé, etc.

Des contrôles planifiés sont également mis en place. L'objectif principal de ces contrôles est, dans un premier temps, préventif. Ainsi, pour autant que l'infraction ne constitue pas un danger pour les autres usagers, le contrevenant reçoit d'abord un avertissement en cas de première infraction. Mais attention, il y a verbalisation systématique dans les autres cas, notamment en cas de mise en danger manifeste d'autres usagers ou de récidive.

Rappelons qu'en cas d'infraction au Règlement Général de Police (RGP), une amende administrative s'élevant jusqu'à 500 euros pourrait être infligée. En cas d'accident, la responsabilité civile du contrevenant pourrait également être engagée avec le risque que les assurances se retournent contre le fautif.

Nous souhaitons avant tout promouvoir un usage respectueux et sécurisé du Ravel.

Nous comptons sur la coopération de toutes et tous pour faire de cet espace un lieu agréable et sûr pour chacun.

Restons courtois...



Lors d'un accident grave, les services de secours doivent prendre en charge les victimes le plus rapidement possible. C'est vital ! Mais lorsque des embouteillages se forment — ce qui arrive fréquemment après un accident de la route, notamment sur les autoroutes — leur intervention peut être fortement ralentie. C'est là qu'intervient **le couloir de sécurité** : une règle simple, efficace... un geste collectif qui ne demande pas un grand effort !



Depuis le 01/10/2020 en Belgique, la bande d'arrêt d'urgence n'est plus utilisée comme couloir de sécurité car elle n'est pas continue sur tout le réseau et peut être obstruée par un véhicule en panne. Elle a été remplacée dans la réglementation routière par le couloir de sécurité au milieu des voies, jugé plus clair, plus sûr et plus efficace.

QUAND ET COMMENT FAUT-IL APPLIQUER CETTE RÈGLE ?

La règle s'applique **dès qu'un ralentissement ou un embouteillage se forme, même si aucun véhicule d'urgence n'est encore visible.**

Sur une route avec au moins deux bandes dans le même sens :

- Les véhicules sur la bande la plus à gauche serrent **le plus à gauche possible.**
- Les véhicules sur les autres bandes serrent **le plus à droite possible.**

Et hop ! Un passage se crée au milieu : le fameux couloir de sécurité.

C'est un peu comme ouvrir une fermeture éclair... sauf qu'ici, au bout, il y a peut-être une vie à sauver.

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

Des études montrent que le couloir de sécurité permettrait :

- de faire gagner jusqu'à **4 minutes** aux services d'intervention ;
- d'**augmenter de 40 % les chances de survie** des victimes.

En Wallonie, on compte environ **800 accidents corporels par an sur autoroute**, dont une trentaine mortels. Quatre minutes peuvent sembler longues quand on attend dans sa voiture. Elles sont cruciales quand on attend une ambulance.

UN EFFORT COLLECTIF

Le système ne fonctionne que **si tout le monde participe.**

Une seule voiture mal positionnée peut bloquer un véhicule de secours.

Former un couloir de sécurité, c'est simple. C'est rapide.

Et c'est peut-être, un jour, ce qui permettra aux secours d'arriver plus vite... pour vous aider !

Alors, au prochain bouchon : on serre, on s'écarte... et on laisse le passage pour les secours !



Couloir de sécurité: Comment faire ?!

Scannez le QR code ci-joint et découvrez en vidéo, de façon simple et claire, la règle du couloir de sécurité.

Pour plus d'infos à ce sujet : www.zone-vhp.be - Département prévision : ☎ 087/479.822





L'ÉNERGIE CHANGE À BAELEN



CE MERCREDI 4 FÉVRIER, LA COMMUNE DE BAELEN ACCUEILLAIT UNE CONFÉRENCE CONSACRÉE AUX MUTATIONS DU PAYSAGE ÉLECTRIQUE. ORGANISÉE PAR LA COMMUNE ET LE GAL PAYS DE HERVE, CETTE RENCONTRE ANIMÉE PAR DAVID PLUNUS, INGÉNIEUR CIVIL ET ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ DE LA COOPÉRATIVE CITOYENNE BOCAGEN, A PERMIS DE FAIRE LE POINT SUR LES CHANGEMENTS ENTRÉS EN VIGUEUR LE 1^{ER} JANVIER 2026.

Compteurs communicants, nouveau bihoraire, tarif Impact et tarifs dynamiques... Tour d'horizon des opportunités – et des pièges – à ne pas manquer.

UN MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ QUI ÉVOLUE

Que ce soit au niveau de la manière dont l'électricité est produite, avec une part toujours plus importante d'électricité renouvelable, ou de la consommation, avec l'arrivée des voitures électriques et l'augmentation du nombre de pompes à chaleur, le marché de l'électricité est soumis à de très nombreuses évolutions.

Pour soutenir le réseau, des adaptations sont donc mises en place par les autorités et les acteurs du secteur.

DES HORAIRES QUI S'ALIGNENT SUR LES HEURES SOLAIRES

Si vous avez un compteur mono-horaire ou que vous avez choisi un contrat d'électricité basé sur une formule mono-horaire, rien ne change pour vous.

En revanche, pour le bihoraire, il y a de gros changements en 2026 : la fin des week-ends tout-creux et l'arrivée des plages solaires.

Depuis le 1^{er} janvier 2026, les nouveaux horaires sont désormais identiques 7 jours sur 7 :

- **Heures pleines :** 7h-11h et 17h-22h
- **Heures creuses :** 22h-7h (inchangé) et 11h-17h (nouvelle plage en journée)

Conséquence majeure : le week-end n'est plus intégralement en heures creuses. Les samedis et dimanches, les plages d'heures pleines s'appliquent comme en semaine. En contrepartie, la plage 11h-17h offre désormais 12 heures creuses supplémentaires par semaine, spécifiquement calées sur les heures d'ensoleillement. Les conseils ci-dessous s'appliquent donc à ceux qui ont des panneaux photovoltaïques (qui ont intérêt à autoconsommer, c'est-à-dire à consommer directement l'énergie qu'ils produisent au moment où elle est produite) et désormais à tous les autres consommateurs pour profiter du tarif heure creuse en journée.

Pour en profiter, n'hésitez pas à programmer vos électroménagers (lave-vaisselle, lave-linge, séchoir,) pendant les heures creuses. Des outils existent pour vous aider, comme les prises intelligentes et les systèmes de gestion d'énergie. En termes de consommation, les chauffe-eaux électriques peuvent être programmés également.

Pour les ménages équipés de pompe à chaleur et/ou de voitures électriques, les installations sont facilement programmables et, les consommations étant importantes, un peu de planification peut jouer le montant des factures.

Enfin, les batteries permettent de stocker l'électricité produite pendant la journée. Attention toutefois pour ceux qui profitent encore de la compensation pour leur installation photovoltaïque (le fameux « compteur qui tourne à l'envers »), l'installation d'une batterie n'est pas toujours intéressante financièrement.

LE TARIF IMPACT : UNE OPTION POUR LES CONSOMMATEURS AGILES

Ce tarif de distribution optionnel, réservé aux ménages équipés d'un compteur communicant, repose sur un principe incitatif. Comme dans le cas du bi-horaire, la journée est découpée en 5 plages horaires, avec trois tarifs différents proposés :

- **Heures ECO (€) – les moins chères** : de 1h à 7h et de 11h à 17h. Le tarif y est jusqu'à 5 fois moins élevé qu'en heures PIC.
- **Heures MEDIUM (€€) – tarif intermédiaire** : de 7h à 11h et de 22h à 1h.
- **Heures PIC (€€€) – les plus chères** : de 17h à 22h, soit le créneau où le réseau est le plus sollicité.

Pour les consommateurs capables de décaler leurs usages, c'est une piste d'économies supplémentaires. Il faudra encore un peu de patience pour en profiter car les fournisseurs ne le proposent pas encore.

Pour la collectivité, c'est un moyen d'éviter des renforcements coûteux du réseau.

TARIFS DYNAMIQUES : QUAND LE PRIX SUIT LE MARCHÉ

Ce modèle, encore marginal en Belgique mais en développement, indexe le prix de l'électricité sur les fluctuations des marchés de gros. Objectif : répercuter en temps réel les variations du coût de production.

Pour le consommateur équipé d'outils de pilotage, le tarif dynamique peut permettre de profiter des prix très bas en période de forte production renouvelable. Mais il expose aussi à des pics tarifaires et donc à des prix très élevés. Une option à réserver aux foyers agiles et bien équipés.

UN BON SUIVI DE SON CONTRAT D'ÉNERGIE

À côté de ces nouveautés, un thème a été abordé par plusieurs citoyens lors de la séance de questions-réponses : le choix des contrats de fourniture.

De nombreux citoyens gardent un même contrat sans le surveiller pendant de nombreuses années. Or, au terme des contrats qui sont signés avec les fournisseurs (qui ont aujourd'hui une durée généralement de 1 à 2 ans), les montants peuvent être revus par les fournisseurs.

Il est souvent intéressant de comparer les offres des fournisseurs en fonction de sa situation, et le changement peut être fait facilement. Pour vous aider, le régulateur a d'ailleurs mis en place son comparateur, qui est dès lors neutre (ce qui n'est pas le cas de tous les comparateurs) ; vous pouvez le trouver sur <https://www.compacwape.be>.

UNE ALTERNATIVE : L'ÉNERGIE CITOYENNE DE COCITER

Envie de participer à une dynamique collective citoyenne et de s'engager dans la transition ?

Cociter est un fournisseur d'électricité wallon actif depuis 2014. Sa particularité est d'être détenu par des coopératives citoyennes (dont Bocagen, Courant d'Air, CLEF, Vents du Sud...), qui en sont les actionnaires et lui vendent l'électricité qu'elles produisent à partir de sources renouvelables.

Le fonctionnement est le suivant : les citoyens qui souhaitent devenir clients de Cociter doivent d'abord acquérir des parts (généralement 250 à 300 €) dans l'une des coopératives partenaires. Ils deviennent ainsi coopérateurs de ces structures de production. L'électricité



produite localement est vendue à Cociter, qui la fournit ensuite aux coopérateurs.

Ce modèle se caractérise par un principe coopératif : une voix par coopérateur, quel que soit le montant investi. Les dividendes sont limités à 6 %, et une partie des bénéfices est réinvestie dans de nouveaux projets de production d'énergie renouvelable.

Cociter est régulièrement cité parmi les fournisseurs les mieux notés par Greenpeace pour la traçabilité de son électricité verte.



Si vous avez lu l'article jusqu'ici, merci pour votre attention ! Vous voulez en savoir plus sur le GAL ou sur Bocagen ? Visitez leurs sites web :

LE GAL PAYS DE HERVE

On y découvre l'ensemble des actions menées sur le territoire en matière d'énergie, d'agriculture, de mobilité douce et de patrimoine.

BOCAGEN

Devenir coopérateur, comprendre les enjeux de la fourniture citoyenne, vérifier l'origine des garanties d'origine... Toutes les infos pratiques y sont rassemblées.

Source : le Gal Pays de Herve



LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).



POUR RAPPEL

- ✓ La bibliothèque est gratuite jusque 18 ans.
- ✓ Pour les adultes, la carte PASS coûte 6,00 € par an, pour emprunter à la bibliothèque de Baelen et aux bibliothèques de la province de Liège.
- ✓ Vous ne ressortez votre portefeuille que pour payer une amende de quelques centimes quand vous oubliez de rendre vos livres dans les temps.
- ✓ Vous pouvez emporter 10 livres à la fois pour 4 semaines de prêt.
- ✓ Le catalogue des collections disponibles : mabibli.be

LA GRAINOTHÈQUE FAIT PEAU NEUVE !

La bibliothèque relance sa grainothèque : un espace dédié à l'échange libre de graines (fleurs, légumes, fruits).

Le principe est simple : prenez, déposez, partagez !

Grâce à cette nouvelle organisation, chacun peut semer un peu de biodiversité dans son jardin... et dans la commune. Passez nous voir pour faire grandir ce projet collaboratif au fil des saisons !

HORAIRE

Lundi : 14h-17h30

Mardi : fermé

Mercredi : 10h30-18h

Jeudi : 14h-17h30

Vendredi : 14h-17h30

Samedi : 9h-13h

**QUELQUES JOURS DE
FERMETURE SE SONT GLISSÉS
DANS NOTRE HORAIRE :**

👉 Du 30 avril au 2 mai inclus

👉 Du 25 au 30 mai



Pour être toujours au courant des dernières activités de la bibliothèque, suivez-nous sur notre page facebook : **BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE BAELEN**

UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS :

📞 087 76 01 23 - ✉ bibliotheque@baelen.be

Les vendredis 8, 15 et 22 mai

ACTIVITÉ « LA MAGIE DU PLIAGE »

🕒 Entrée et départ quand vous le souhaitez, entre 15h00 et 17h00.

👤 À partir de 6 ans

🎟 Activité gratuite, ouverte à tous et sans réservation

📍 À la bibliothèque de Baelen

La bibliothèque met à ta disposition tout le matériel nécessaire pour te permettre de découvrir l'art subtil de l'origami.

Jeudi 7 mai

RENCONTRE ENTRE LECTRICES

🕒 De 10h à 12h

Envie de discuter de vos coups de cœur, de découvrir d'autres horizons et de vivre un moment pour vous ? Rejoignez-nous ! Un espace convivial où les femmes peuvent se rencontrer, échanger et partager leur passion de la lecture.

Nos locaux seront mis à disposition pour ces rencontres mensuelles... il ne manque plus que vous !

Informations et inscription :

🎟 Activité gratuite, de 14 à 99 ans

📞 Informations et inscription auprès de **Vanessa** au **0492/29.93.92**

Vendredi 8 mai - 🕒 De 10h00 à 12h00

« UNE HISTOIRE DE VACANCES »

Viens terminer les vacances avec une heure de conte tout en douceur. Alicia t'emmènera pour une balade livresque sous les arbres le dernier vendredi des congés scolaires.

👤 Pour les petits de 0-3 ans : 10h à 10h45

👤 Pour les grands de 4-8 ans : 11h à 11h45

📍 Activité gratuite. Accompagnant obligatoire

📞 **087/76.01.23** - ✉ bibliotheque@baelen.be

Samedi 16 mai - 🕒 De 9h00 à 12h00

« SAMEDI... J'PEUX PAS, J'AI BIBLI ! »

👤 À partir de 6 ans - 📍 À la bibliothèque de Baelen

Une fois par mois, Alicia propose une heure de conte pour les petites oreilles de 0 à 8 ans. Elle vous accueille avec plaisir le samedi 16 mai pour vous emmener visiter des mondes incroyables.

👤 Pour les petits de 0-3 ans : 10h à 10h45

👤 Pour les grands de 4-8 ans : 11h à 11h45

Activité gratuite, ouverte à tous et sans réservation

Entrée et départ quand vous le souhaitez, entre 15h00 et 17h00.

📞 **087/76.01.23** - ✉ bibliotheque@baelen.be

Vendredi 22 mai - 🕒 De 15h à 17h

Samedi 23 mai - 🕒 De 9h à 13h

« PRINTEMPS DES BIBLIOTHÈQUES »

Pour accueillir le beau temps comme il se doit, la bibliothèque vous propose un petit quiz sensoriel littéraire. Serez-vous relier l'objet mystère à son livre ?

3 boîtes mystères dans 3 catégories vous attendent à la bibliothèque. Répondez juste et remportez un petit prix gourmand.

📍 Activité gratuite, en libre accès durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Les vendredis 5, 12, 19 et 26 juin - 🕒 De 15h00 à 17h00

📖 **ACTIVITÉ « BIBLI-SUMMER »**

Des transats seront installés sur la pelouse de la bibliothèque. Venez profiter d'un moment de lecture privilégiée au grand air.

Des jeux seront aussi disponibles pour les plus jeunes.

(Selon la météo, l'activité se déroulera dans la bibliothèque).

📺 Activité gratuite, ouverte à tous et sans réservation

📅 Entrée et départ quand vous le souhaitez, entre 15h00 et 17h00.

📍 À la bibliothèque de Baelen

Samedi 13 juin - 🕒 De 9h00 à 12h00

📖 **« SAMEDI... J'PEUX PAS, J'AI BIBLI ! »**

Une fois par mois, Alicia propose une heure de conte pour les petites oreilles de 0 à 8 ans. Elle vous accueille avec plaisir le samedi 21 juin pour vous emmener visiter des mondes incroyables.

📺 Pour les petits de 0-3 ans : 9h à 9h45 et 10h à 10h45

📺 Pour les grands de 4-8 ans : 11h à 11h45

📅 Activité gratuite. Accompagnant obligatoire

📍 Inscription obligatoire à la bibliothèque :

☎ 087/76.01.23 - 📧 bibliotheque@baelen.be

Jeudi 18 juin - 🕒 À partir de 18h30

📖 **LES APÉROS LITTÉRAIRES**

Vous avez envie de partager vos lectures (qu'elles soient « coups de cœur » ou « coups de hache ») avec d'autres personnes autour d'une auberge espagnole ? Alors, les apéros littéraires sont faits pour vous.

📅 Activité gratuite, de 14 à 99 ans

📍 Inscription obligatoire à la bibliothèque :

☎ 087/76.01.23 - 📧 bibliotheque@baelen.be

Jeudi 25 juin - 🕒 De 10h à 12h

📖 **RENCONTRE ENTRE LECTRICES**

Envie de discuter de vos coups de cœur, de découvrir d'autres horizons et de vivre un moment pour vous ? Rejoignez-nous ! Un espace convivial où les femmes peuvent se rencontrer, échanger et partager leur passion de la lecture.

Nos locaux seront mis à disposition pour ces rencontres mensuelles... il ne manque plus que vous !

📅 Activité gratuite, de 14 à 99 ans

📍 Informations et inscription auprès de Vanessa au 0492/29.93.92



🌴 **RETOUR SUR LES MOIS PASSÉS :**

Durant le mois de mars, vos bibliothécaires ont fait le tour des classes de Baelen et Membach pour présenter le **Prix Versele**. Ce prix annuel, récompensant les œuvres de littérature pour la jeunesse, est composé de **25 livres** (aux thématiques et histoires variées) répartis en cinq catégories d'âge, aussi appelées « **Chouette** ».

Dans nos écoles, ce sont les **4 premières Chouettes qui ont été lues et soumises au vote des élèves !** En attendant les résultats officiels voici déjà ceux de **Baelen et Membach** :



SAMEDI 28 MARS, vos courageuses bibliothécaires, accompagnées de leur fidèle Apéros littéraire, se sont rendues à la **Foire du Livre qui avait lieu à Bruxelles**. Elles en ont profité pour rencontrer des auteurs, tester des jeux littéraires, découvrir de nouveaux éditeurs et surtout... faire le **pleins d'idées d'acquisitions !**





DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
03/05/2026	<i>Balade</i>	Parc communal	13h30	voir article
07/05/2026	<i>Rencontre entre lectrices</i>	Bibliothèque communale	de 10h à 12h	voir article - BIBLIOTHEQUE
08/05/2026	<i>Une histoire de vacances</i>	Bibliothèque communale	de 10h à 12h	voir article - BIBLIOTHEQUE
les vendredis 8,15 et 22 mai	<i>La magie du pliage</i>	Bibliothèque communale	de 15h à 17h	voir article - BIBLIOTHEQUE
16/05/2026	<i>Samedi, j'peux pas j'ai bibli</i>	Bibliothèque communale	de 9h à 12h	voir article - BIBLIOTHEQUE
17/05/2026	<i>Fancy FAIR</i>	Ecole communale de Baelen	dès 13h30	voir article
22/05/2026	<i>Portes ouvertes et Afterwork</i>	Ecole communale de Membach	dès 15h30	voir article
22/05/2026	<i>Printemps des bibliothèques</i>	Bibliothèque communale	de 15h à 17h	voir article - BIBLIOTHEQUE
23/05/2026	<i>Printemps des bibliothèques</i>	Bibliothèque communale	de 9h à 13h	voir article - BIBLIOTHEQUE
24/05/2026	<i>balade contée - les Mousquetaires</i>	départ du parc communal	entre 13h30 et 15h30	voir article - Les zinzinconnus
30/05/2026	<i>Spectacle de gym</i>	Foyer Culturel	14h00	voir article - GYMBA
31/05/2026	<i>Tournoi de pétanque à Membach</i>	Verger Pierre Wintgens	dès 11h	voir article - Comité de la fête du village de Membach
les vendredis 5,12, 19 et 26 juin	<i>Activité "Bibli-Summer"</i>	Bibliothèque communale	de 15h à 17h	voir article - BIBLIOTHEQUE
KERMESSE DE BAELEN : du 6 au 9 juin 2026 Carrousels présents durant toute la kermesse				
06/06/2026	<i>Concours de dessins</i>	Parc communal (sous chapiteau)	à 14h	voir article - L.A.C.
06/06/2026	<i>Inauguration de la kermesse - manèges</i>	Parc communal	16h30	voir article
06/06/2026	<i>Soirée BLIND TEST organisé par la jeunesse + Bal de la St Paul</i>	Parc communal (sous chapiteau)	dès 19h30	voir article
du 6 au 7/06/2026	<i>Triple exposition photos</i>	Administration communale	voir article	voir article - L.A.C.
09/06/2026	<i>Tir à l'oiseau</i>	Parc communal	15h00	voir article - Sté Royale de Tir St.Paul
07/06/2026	<i>Balade</i>	Parc communal	13h30	voir article
13/06/2026	<i>Samedi, j'peux pas j'ai bibli</i>	Bibliothèque communale	de 9h à 12h	voir article - BIBLIOTHEQUE
13/06/2026	<i>Zusammen ins ZIEL_ jogging Emdygo</i>	S.A. Peiffer à Membach	dès 14h	voir article
14/06/2026	<i>balade vélo de l'été</i>	Ecole de Membach	dès 9h	voir article
18/06/2026	<i>Les Apéros littéraires</i>	Bibliothèque communale	dès 18h30	voir article
21/06/2026	<i>Concert d'été</i>	Eglise de Baelen	15h	voir article
25/06/2026	<i>Rencontre entre lectrices</i>	Bibliothèque communale	de 10h à 12h	voir article
26/06/2026	<i>Afterwork Ski trip</i>	Ecole de Baelen	de 17h30 à minuit	voir article
KERMESSE DE MEMBACH : 26 juin au 30 juin 2026 Carrousels présents durant toute la kermesse				
26/06/2026	<i>Afterwork</i>	Salle St Jean à Membach	dès 17h	voir article
27/06/2026	<i>Trail du dragon</i>	Membach	15h	voir article - BMM
27/06/2026	<i>Concours de construction LEGO</i>	Salle St Jean à Membach	16h	voir article - L.A.C.
27/06/2026	<i>Inauguration de la kermesse - manèges</i>	Membach	17h30	voir article
27/06/2026	<i>Concert</i>	Membach	dès 21h	voir article
28/06/2026	<i>Exposition de LEGO par les Brickologues</i>	Salle St Jean à Membach	de 10h à 18h	voir article
28/06/2026	<i>Tir à l'oiseau</i>	Membach	16h30	voir article - Sté Royale de Tir St Jean
29/06/2026	<i>Kermesse</i>	Membach	dès 16h	voir article
30/06/2026	<i>Kermesse et karaoké</i>	Membach	manèges dès 16h et concert à 20h	voir article
28/06/2026	<i>Tournoi de pétanque</i>	Parking du foot	dès 10h	voir article - PATRO Baelen-Membach
05/07/2026	<i>Balade</i>	Parc communal	13h30	voir article
21/07/2026	<i>Guinguette du 21 juillet</i>	Espace des Rencontres	dès 15h	voir article
13/09/2026	<i>Marché des Saveurs</i>	Espace des Rencontres	dès 10h	voir article



LA COCCINELLE, PETITE BÊTE À BON DIEU

LA COCCINELLE FAIT PARTIE DE L'ORDRE DES COLÉOPTÈRES. CE PETIT INSECTE, TOUT LE MONDE LE CONNAÎT AVEC SA FORME ARRONDIE, DE COULEUR ROUGE ET SES SEPT POINTS NOIRS. CELA CORRESPOND À L'ESPÈCE LA PLUS COMMUNE, MAIS EN BELGIQUE, ON COMPTE ENVIRON 60 ESPÈCES DIFFÉRENTES, ALLANT DE 1,5 MM À 1,8 CM, AVEC DES COULEURS VARIANT DU ROUGE AU JAUNE OU AU NOIR, ET DE 2 À 24 POINTS AUX FORMES PARFOIS DIFFÉRENTES. JE VAIS ME CONTENTER DE VOUS DÉCRIRE NOTRE ESPÈCE INDIGÈNE LA PLUS CONNUE.

Contrairement à ce que beaucoup de personnes pensent, le nombre de points n'indique en aucun cas l'âge du coléoptère, mais bien l'espèce à laquelle il appartient.

Le cycle de vie de la coccinelle comporte quatre stades : l'œuf, la larve, la nymphe et l'adulte. Sa durée de vie est de deux à trois ans maximums.

La plus grande partie de son corps se compose de deux élytres qui forment une protection cachant deux ailes noires et transparentes. Pour le reste, elle possède une tête noire recouverte d'un pronotum (sorte de bouclier qui protège la tête), avec deux taches blanches réparties de part et d'autre, deux antennes terminées en forme de massues et six pattes munies de petites griffes.

La couleur rouge des élytres est en réalité un moyen de défense : elle signale aux éventuels prédateurs que l'insecte est toxique. Si un prédateur s'approche trop, la coccinelle a un réflexe appelé « réflexe de saignement ». Il ne s'agit pas de sang, mais d'une substance jaunâtre, très nauséabonde, qu'elle sécrète pour éloigner l'ennemi. Cette substance est d'ailleurs toxique pour certains animaux, comme les oiseaux.



Au printemps, après l'accouplement, la femelle pond de 50 à 400 œufs jaunes sur une feuille, souvent d'ortie, envahie de pucerons. Trois à sept jours sont nécessaires avant l'éclosion. Les larves commencent alors à dévorer une quantité impressionnante de pucerons pendant trois semaines avant d'atteindre le stade de nymphe.

À ce stade, fixées sous une feuille par un fil de soie, elles restent immobiles pendant environ huit jours, avant de se transformer en adultes. Une fois devenues coccinelles, elles sont d'abord de couleur jaune ; ce n'est qu'après 48 heures qu'elles acquièrent leur couleur rouge définitive avec les sept points caractéristiques de l'espèce commune. Une coccinelle peut se reproduire jusqu'à deux fois par an.

Pour survivre à l'hiver, les coccinelles se regroupent sous la mousse, sous les écorces, dans les vieux bâtiments ou encore dans nos maisons.

Leur plus grand prédateur n'est autre que leurs cousines : les coccinelles asiatiques. Celles-ci ont été importées du sud de l'Asie à des fins commerciales pour lutter contre les pucerons. Il est très difficile de les identifier formellement, car rien ne ressemble plus à une coccinelle... qu'une autre coccinelle !

On dit qu'elles sont plus claires, plus grandes, qu'on peut distinguer un « M » ou un « W » sur la zone blanche derrière la tête, ou encore qu'elles se regroupent en grand nombre dans les bâtiments pour passer l'hiver. Mais ces critères restent difficiles à vérifier.

Les coccinelles asiatiques ont un appétit vorace et se reproduisent plus rapidement que nos espèces indigènes. Elles s'attaquent même directement à celles-ci, allant jusqu'à menacer certaines espèces européennes d'extinction.

QUELQUES CROYANCES CIRCULENT ENCORE À LEUR SUJET :

- Si une coccinelle se pose sur vous, il faut faire un vœu, et il sera exaucé.
- Elle porte bonheur, apporte la chance et annonce un mariage.
- Si on écrase une coccinelle, on aura autant de mois de malheur que de points sur son dos.

Elle est aussi parfois considérée comme un messenger de l'au-delà, porteur de bienveillance d'un être cher disparu.

Dans certains pays comme l'Angleterre, la coccinelle est appelée Lady Beetle, que l'on peut traduire par « oiseau de la Dame », en référence à la Vierge Marie. En Allemagne, on l'appelle Marienkäfer, soit « scarabée de Marie ».

Chez nous, elle est surtout connue sous le nom de « *bête à Bon Dieu* ». Cette appellation vient d'une vieille légende du Moyen Âge : un condamné à mort, clamant son innocence, fut sauvé grâce à une coccinelle. Le jour de son exécution, l'insecte se posa sur son cou. Le bourreau tenta de l'enlever, mais la coccinelle revint à plusieurs reprises. Le roi Robert y vit un signe divin et décida de gracier l'homme. Quelques jours plus tard, le véritable coupable fut arrêté.

Cette histoire se répandit rapidement, et la coccinelle devint dès lors un symbole de chance qu'il ne faut surtout pas tuer.

Christian Desart | Guide Nature





DEMANDE D'AUTORISATION DE MANIFESTATION PUBLIQUE

Avant toute manifestation publique, en plein air, sous chapiteau ou en lieu clos, il faut demander une autorisation au collège

IL FAUT REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE MANIFESTATION PUBLIQUE AU PLUS TARD 1 MOIS AVANT LA DATE DE LA MANIFESTATION ET 3 MOIS EN CAS D'ÉVÉNEMENT NECESSITANT UN CONTRÔLE ET/OU UNE RÉUNION DE SÉCURITÉ ET/OU DU GARDIENNAGE PAR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Il importe aussi de prendre connaissance de l'extrait du Règlement Général de Police concernant les manifestations publiques ainsi que du guide des manifestations publiques.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur notre site :

<https://www.baelen.be/loisirs/organisation-devenements/demarche-pour-organiser-un-evenement>



Après examen de votre demande, l'administration vous répond par courrier. En cas d'accord, l'administration transmet également l'information à la direction de la zone de police Pays de Herve.



BALADES

Envie de découvrir votre région ?

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines dates :

LE 3 MAI, LE 7 JUIN ET LE 5 JUILLET

Rendez-vous au parc communal de Baelen,
rue de l'Eglise à 13h30

De là nous nous rendons en voiture vers le lieu de départ dans la région.

Les balades durent environ 2 heures (± 8km)

Chaussures de marche ou bottes conseillées.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0488 88 68 45

Flas Gilberte et Louis : 087 76 33 89

Chers villageois,

**La SOCIÉTÉ ROYALE SAINT JEAN
À MEMBACH vous rappelle que son café est
ouvert tous les dimanches matin de 10 h à 13 h.**

**Nous vous accueillons pour vous servir votre
apéro avant votre repas dominical.**

N'hésitez pas à venir nous dire bonjour.

*Le comité et les bénévoles
et de la Saint Jean.*



Stage Louvain-la-Neuve 2026



NOUVEAUX COURS DE KARATÉ SHOTOKAN AU CLUB SHU HA RI DE BAELEN

VOUS SOUHAITEZ AMÉLIORER VOTRE CONDITION PHYSIQUE, APPRENDRE À VOUS DÉFENDRE OU DÉVELOPPER VOTRE CONCENTRATION ?

Le karaté est un art martial complet qui renforce le corps et l'esprit, tout en favorisant la coordination, la discipline et la confiance en soi.

Le club Shu Ha Ri de Baelen accueille de nouveaux membres chaque année dès le mois de septembre. Nos cours sont ouverts à tous: enfants (à partir de 8 ans), adolescents et adultes, femmes et hommes, sans limite d'âge pour débuter. Chacun progresse à son rythme, selon ses capacités.

UN CADRE RASSURANT POUR LES DÉBUTANTS

Pour celles et ceux qui souhaitent s'initier au karaté, nous organisons un cours spécifique pour débutants, encadré par des instructeurs expérimentés.

Beaucoup d'adultes pensent qu'il est «trop tard» pour commencer... Mais c'est faux! Il n'y a pas d'âge pour apprendre et retrouver une meilleure forme, dans une ambiance conviviale et respectueuse.

Nous proposons également un entraînement de bienvenue, idéal pour découvrir le dojo, la discipline et l'équipe sans aucun engagement.

DES ENTRAÎNEMENTS EN FRANÇAIS ET EN ALLEMAND

Les cours se déroulent deux fois par semaine, en français et en allemand, dans notre salle d'entraînement située à la Salle de psychomotricité de l'école communale de Membach (entrée via Rue Renardy 14 - 4837 Membach).

DES ACTIVITÉS VARIÉES AVEC LA JKA

Outre les entraînements habituels, les membres ont l'occasion de participer à de nombreuses activités organisées par la Japan Karate Association (JKA):

- entraînements provinciaux,
- rencontres amicales avec des clubs voisins,
- stages avec des maîtres internationaux, comme celui de Louvain-la-Neuve en avril 2026.

Ces moments privilégiés permettent d'avancer techniquement et de vivre pleinement l'esprit du karaté, toujours dans le respect et la bonne humeur.

Envie de nous rejoindre ? Pour toute question ou demande d'information :

✉ shuhari.dojo@icloud.com

☎ **Sensei Marc Thielmanns: 0487 52 68 18**

☎ **Jean-Pierre Tack, Président : 0477 72 25 08**

Salle d'entraînement : salle de psychomotricité de l'école communale de Membach - Entrée via la rue Renardy 14 - 4837 MEMBACH

Entraînement provincial Baelen 2026





FANCY FAIR

DIMANCHE 17/05
À 13H30
ÉCOLE COMMUNALE DE BAELEN

Châteaux gonflables - jeux en bois -
grimages - pêche aux canards - coloriages -
atelier artistique - jeux de société

RESTAURATION ET BAR
Gaufres, gâteaux, popcorn

le 22 mai 2026
dès 15h30

REJOIGNEZ-NOUS

Portes ouvertes Afterwork

RENCONTRES, BAR ET RESTAURATIONS
VISITES TOUTES LES 15 MINUTES JUSQU'À 19H00
À L'ÉCOLE COMMUNALE DE MEMBACH

Venez passer un moment convivial avec les parents et élèves de Membach

La cigogne près de la chapelle de Runschen est de retour

Photos de Dejalle Guy

SPECTACLE DE GYMNASTIQUE

AU FOYER CULTUREL

LE 30 MAI 2026
DÈS 14H

LA CHECKLIST (PRESQUE RÉALISTE) D'UNE JOURNÉE EN BONNE SANTÉ

ENTRÉE 4€

ZUSAMMEN INS ZIEL

SAMEDI
13 JUIN 2026
MEMBACH (B)

Course ouverte à tous



[www.emdygo.com/
elgene-laufveranstaltung](http://www.emdygo.com/elgene-laufveranstaltung)

RENCONTRE SPORT
MUSIQUE **INCLUSION**
COMMUNAUTÉ
BOUGER ENSEMBLE,
VIVRE ENSEMBLE

14 h: Course pour enfants (1km)

15 h: Course ouverte à tous (8 km),
y compris aux personnes à mobilité réduite

Départ et arrivée:

S. A. PEIFFER Augustin,
Boveroth 74, B-4837 Membach

Préinscription : 8 € | Inscription sur place : 10 € | Enfants gratuits

Dons libres au profit des personnes handicapées

Nous recherchons des bénévoles !

Zusammen ins Ziel!
EMDYGO
Avec le soutien de Sven ohne Girls

Adresse: Stockem, 66 B-4700 EUPEN | Mobile: +32 (0) 471 / 79 80 66 | E-Mail: emdygo@outlook.com | BE55 7350 6490 8344

Ostbelgien

CLOTH
kreativbureau

Peiffer
Augustin

LOS
Leitungsverband
des Ostbelgischen
Sports

e
Eupen-Verviers

BRF

GIE MEDIA



NOTRE ASBL ORGANISE DÉJÀ PLUSIEURS ACTIVITÉS DESTINÉES AUX SPORTIFS (JCPMF, JMPMF), AVEC POUR OBJECTIF D'OFFRIR DU MOUVEMENT, DE LA CONVIVIALITÉ ET DES MOMENTS DE RENCONTRE. CHAQUE ANNÉE, NOUS PROPOSONS ÉGALEMENT UN THÉ DANSANT.

Aujourd'hui, nous souhaitons aller plus loin en développant de nouvelles activités dédiées au 3^e et 4^e âge : marches adaptées, ateliers bien-être, moments conviviaux, rencontres intergénérationnelles...

NOTRE OBJECTIF ?

Renforcer les liens sociaux, favoriser l'autonomie et offrir aux aînés de nos villages des moments de partage à travers des activités régulières ou ponctuelles.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Pour concrétiser ces projets, nous recherchons des bénévoles motivés, que ce soit pour un coup de main ponctuel ou un engagement plus régulier.

POURQUOI DEVENIR BÉNÉVOLE ?

- Se sentir utile et contribuer à la vie de nos villages
- Créer du lien avec des jeunes, des seniors et d'autres bénévoles
- Participer à des projets concrets qui améliorent le quotidien
- Donner un peu de son temps à une cause locale porteuse de sens

 Même une heure par mois peut faire la différence !

 Rejoignez-nous et faisons bouger Baelen et Membach ensemble !

 Renseignements : Patricia Rentmeister · 087/88.24.59
admin@havet.be



LE RETOUR DE LA SAISON POUR LA SECTION « JEUX CANINS » S'EST DÉROULÉ CE SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 AVRIL, SOUS UNE MÉTÉO CLÉMENTE ET POUR LA PLUS GRANDE JOIE DES AMATEURS ET DE LEURS COMPAGNONS.

Pratiquer une activité ensemble est un très beau défi à relever. Cela permet à ces duos de s'épanouir, de créer des liens très forts et de progresser positivement dans les exercices proposés.

Les cours pour chiots sont assurés sans interruption tout au long de l'année.

Nous accueillons les chiots à partir de 3 mois, à condition qu'ils soient en ordre de vaccination, dont celle contre la toux du chenil.

Les conditions générales et renseignements :

<http://kjetco296180171.wordpress.com>

Ou GSM : 0495 855 890 Edith (Si répondeur, laissez votre message, nous vous contacterons au plus vite)



CONCERT D'ÉTÉ à Baelen

La Royale Chorale Saint-Grégoire de Baelen
a le plaisir de vous inviter à son
tout premier concert d'été !

Date :
Dimanche 21 juin 2026

Heure :
15 h 00

Lieu :
Église Saint-Paul à Baelen

Sous la direction de Cindy Schyns,
la chorale vous propose
un voyage musical à travers la chanson française
d'hier et d'aujourd'hui.

*Un moment chaleureux, riche en émotions,
porté par des mélodies que vous connaissez
et aimez.*

Venez célébrer l'été en musique et partager
un agréable moment en notre compagnie !

Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Entrée : 6€

Dimanche
31
MAI

**Comité de la
fête du village
MEMBACH**

**AU VERGER PIERRE WINTGENS
RUE DU MOULIN À MEMBACH**

TOURNOI DE PÉTANQUE

Début des parties à 11 h

Inscription 10€/équipe

Réservation:
Tél: 0486.10.85.42 (sms ou whatsapp)
E-mail: comite.fete.membach@gmail.com

**2 ou 3 joueurs par équipe
+ l'équipe apporte ses boules**

Bar & barbecue

Organisé par le comité de la fête du village de Membach



Stage Multisports Baelen 2026



**Du 6 au 10 /07
2026**

**6^{ème} édition du stage multisports de Baelen
dans les installations du Foyer Culturel.**

Ce stage mettra en lumière les différents clubs
sportifs participants de notre commune.

Ainsi **athlétisme, badminton, football,
gymnastique, karting, mini-golf, tennis de table,
unihockey, volley-ball, vélo et VTT, et bien d'autres
sports et activités** seront au programme.

Nous accueillerons **les enfants âgés de 4 à 12 ans
(nés en 2014 à 2022)**

**ATTENTION: le groupe des petits (2022-2021-2020)
est COMPLET**

Tarif

100€ pour la semaine.
Attention, nombre de places limité !!

Inscriptions et informations

Julien Pirnay
0479/96.93.46 ou julienpirnay44@gmail.com

Activités de 9h à 16h
Garderie uniquement de 8h à 9h.

La carte MOBIB (gratuite auprès du TEC pour
les enfants de 6 à 11 ans) sera demandée
pour les groupes qui feront certains trajets en
bus pour rejoindre leurs activités.

Paieiment

Par virement bancaire sur le compte
BE10 7320 7290 0504 Asbl Tour des clochers
**Communication « Nom + Prénom de l'enfant +
Stage 2026 »**

Ou en liquide le premier jour du stage.



KERMESSE DE BAELEN

Du 6 au 9 juin 2026



PROGRAMME DES DIFFERENTES ACTIVITES

Carrousels pour les enfants durant toute la durée de la kermesse

6

juin

14H Concours de dessins organisé par le L.A.C + inauguration de la kermesse après le concours de dessins.

9H à 18H Triple exposition photo dans la salle du Conseil à l'Administration

19H30 Blind Test + soirée année 80/90 organisé par la JBM et la Saint-Paul
Sous le chapiteau de la kermesse

7

Juin

9H à 18H Triple exposition photo dans la salle du Conseil à l'Administration

9

Juin

10 H Messe pour les vivants et défunts de notre société, et plus particulièrement pour les membres décédés après la fête patronale, suivie d'un petit cortège dans le village accompagné de la fanfare et des enfants de l'école.

14 H 30 Cortège, toujours avec animation musicale, vers le champ de tir.

15 H **Début du tir à l'oiseau** Après la chute du coq, les alfères exécuteront le jeu du drapeau en l'honneur du nouveau roi. La société se rendra ensuite au salut à l'église.
L'entrée du nouveau Roy et de sa Reine ainsi que la soirée qui s'en suit seront animées par Fire Devils.

Le comité remercie l'administration communale et la police pour sa collaboration, ainsi que la commission des jeunes du F.C. Baelen pour le service au bar ce jour.

Image de vectorkit sur Freepik



L'Association Loisirs, Arts et Culture (L.A.C Baelen-Membach),
avec la collaboration de l'Echevinat de la Culture de Baelen-Membach,
vous invite à venir découvrir la **triple exposition Photo**:



Angélique MARMARINOU et Guy & Evelyne WINTGENS

L'exposition se déroulera dans l'atrium de la Maison Communale, rue Régence 1 à 4837 BAELEN
Heures d'ouverture : Samedi de 9 h à 18 h, Dimanche de 11h à 18 h.

Samedi 6 juin & Dimanche 7 juin 2026

Vernissage le Vendredi 5 juin à 19h30



Entrée libre



KERMESSE DE BAELEN



CONCOURS DE DESSINS

Les enfants de 4 à 12 ans (répartis en 3 catégories) Sont invités au traditionnel concours de dessins organisé par le L.A.C.

Où : Dans le chapiteau à la plaine de jeux.
QUAND : Le samedi 6 Juin 2026 à 14h
Inscriptions dès 13h45.

Prix : 2€ par enfant
Nombreuses récompenses ! Animations

Le concours de dessin sera suivi par une série d'activités animées par différentes associations.

DIMANCHE 06/06/2026

Le bar de la kermesse sera tenu par le **CLUB DE VOLLEY DE BAELEN**




STAGE DE VOLLEY

Le JBM VBC Baelen te propose un stage de découverte !

Les 3, 4 et 5/08 de 9h à 12h

À la salle du Foyer Culturel de Baelen

Filles et garçons entre 6 et 12 ans

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ !

Inscription, merci : Jocelynevolleybaelen@gmail.com

PAF : 40€

Date limite d'inscription : 25/07

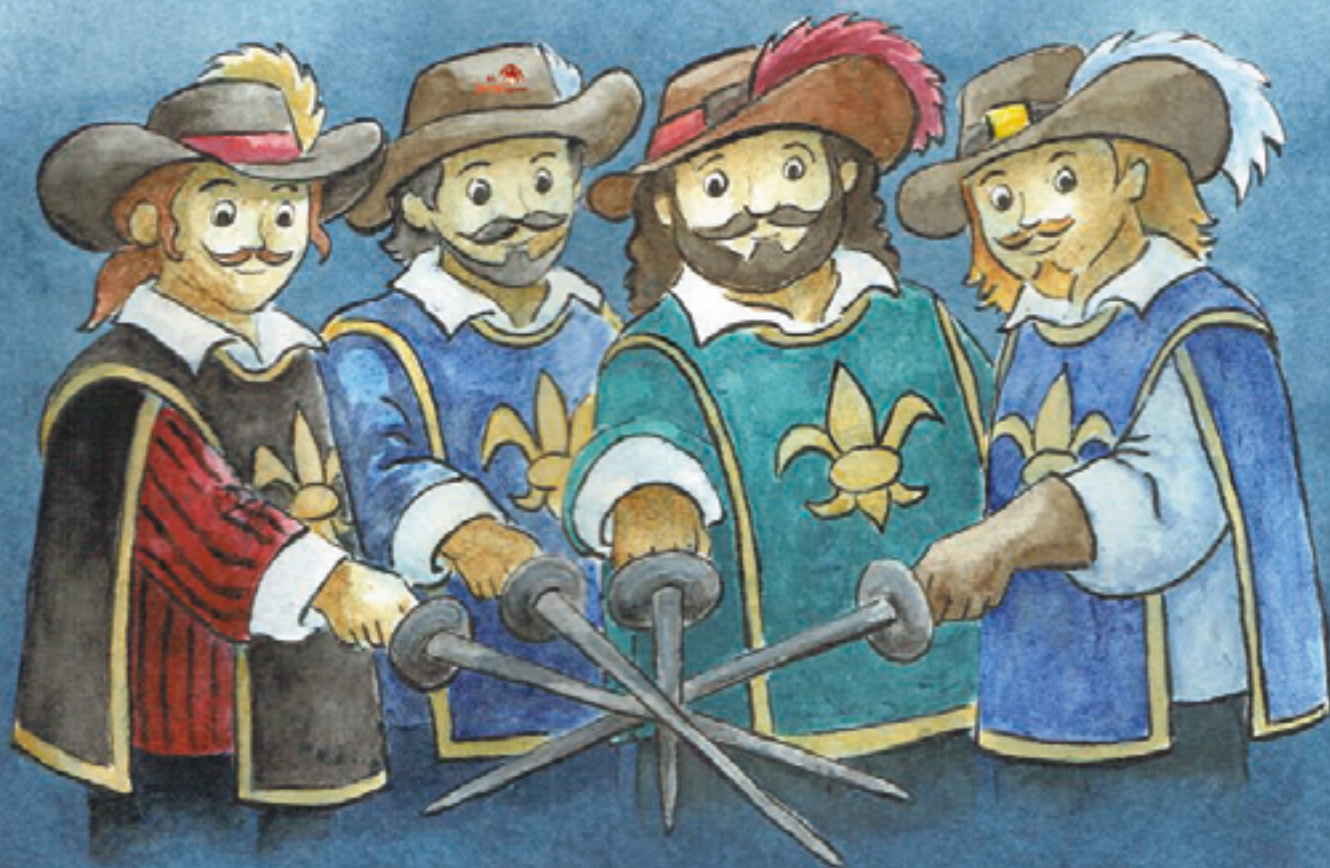




Les ZINZINconnus vous invitent à leur

12^e Balade Contée

Thème: Les Mousquetaires



Baelen
Dim. 24 mai

Départ du Parc communal tous les 1/4 d'heure

Premier à 13h30, dernier à 15h30 *

Durée: ± 1h30 - PAF: 4€ (1 boisson comprise)

Les enfants doivent venir accompagnés. Chaussures de marche recommandées. Poussette tout chemin.

***Inscriptions obligatoires :** leszinzinconnus@gmail.com - 0494 21 17 70
facebook.com/leszinzinconnus



The background is an aerial photograph of a lush green forest. A winding trail is visible, with a person running on it. A large, stylized dragon logo is superimposed on the upper part of the image. The dragon is red and black, with the text 'TRAIL DU DRAGON' and 'MEMBACH' inside it. A large circular graphic on the left contains the date '27 06'. At the bottom, a banner lists three distances: 8 KM, 16KM, and 23KM, with their respective vertical gains. A QR code is located on the right side of the banner.

**TRAIL
DU
DRAGON**
MEMBACH

**27
06**

3 DISTANCES

8 KM | 16KM | 23KM
120mD+ | 350m D+ | 440m D+





KERMESSE de MEMBACH

**DU 26/06
AU 30/06**

Carrousels durant toute la kermesse

VENDREDI 26/06 - dès 17h



> AFTERWORK
Bar et burger

SAMEDI 27/06

Trail du Dragon dès 14h30

16h - concours Lego

17h30 - ouverture officielle de la kermesse

21h - concert

DIMANCHE 28/06

**EXPO LEGO (Salle St Jean)
de 10h à 17h**

10h - Célébration en l'honneur des membres de la St Jean

14h - Cortège dans les rues du villages au départ de la chapelle St Quirin

15h - Début du tir avec animation musicale

**Soirée animée en l'honneur
du nouveau Roy ou de la nouvelle Reine**



LUNDI 29/06

16h - Kermesse



MARDI 30/06

16h - Kermesse

20h - Karaoké

Foodtruck présent samedi, dimanche et mardi



MEMBACH

Durant la kermesse

Concours de Construction en briques

Créations sur un thème surprise
Pour Enfants de 4 à 12 ans
(3 catégories d'âge)
Récompenses pour tous!
Participation 2€

Début 16h - Organisé par le LAC Baelen-Membach
 Infos & Inscriptions : Erik Geers (0485/47.02.88)

27/06/2026

le Dimanche de la Kermesse

Les BRICKologues à MEMBACH

Salle St Jean - Rue Leonard Moray 15 - 4837 Membach(Baelen)

Une exposition avec des briques LEGO® pendant la Kermesse

Dimanche 28 Juin
De 10h à 17h



Expo Vente Concours Entrée Gratuite!

Informations - Inscriptions :
 f Les BRICKologues - brickologues@gmail.com

Une organisation de la Communauté de Baelen - Logo® est une marque déposée du groupe LEGO® The Lego Group

26 JUIN 2026

DANS LA COUR DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE BAELEN

AFTERWORK

Ski trip

2ÈME EDITION **2ÈME EDITION**

17H30/00H00
 AU PROFIT DES CLASSES DE SKI 2028

RESTAURATION SUR PLACE **LIVE BANDAS**



VIENS PRENDRE L'APÉRO AVEC NOUS !

TOURNOI DE PETANQUE



5

28 JUIN

20€ PAR ÉQUIPE

- 2 À 3 JOUEURS PAR ÉQUIPE
- PAINS SAUCISSES
- ASSIETTES APÉRITIVES



PARKING DU FOOT
 CHEMIN DE HOEVEL, BAELEN

INSCRIPTIONS : PATROBAELENMEMBACH@GMAIL.COM

